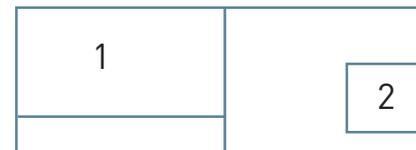




1 Vue aérienne du site de Madine avec la butte témoin de Montsec et les Côtes de Meuse © ONCFS
2 La cornée des Nouettes © FRANÇOIS SCHWAAB





Lac de Madine et étangs de Pannes

Superficie : 1 512 ha

Département : Meuse (et Meurthe-et-Moselle)

Maître d'ouvrage : État

Opérateur : ONCFS



Un lac artificiel récent devenu un havre naturel

Le site « Lac de Madine et étangs de Pannes » est un éco-complexe dont le cœur, le lac de Madine et ses satellites les étangs de Pannes, est entouré d'un écrin de forêts, de prairies et de cultures. Le lac artificiel de Madine a été créé dans les années 1970 avec une mise en eau de la première tranche de 500 ha en 1976. Il est installé au centre de la plaine argileuse de la Woèvre, au pied des côtes de Meuse, et a été aménagé pour alimenter la ville de Metz en eau potable via le Rupt-de-Mad. Ses berges sont boisées au deux tiers, les infrastructures, digue et bases de loisirs, occupant une bonne part du tiers restant. La géomorphologie* du site détermine une forte sinuosité des berges du lac qui est à l'origine des nombreuses anses et avancées de terres et qui a permis la création de bassins du côté occidental. Avec une surface d'environ 1 100 ha, le lac de Madine est le plus grand plan d'eau de Lorraine et son administration relève de la loi « Littoral » de 1986.

Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

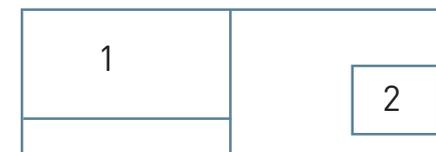
La taille et la variété des milieux font de ce site un ensemble riche d'une faune diversifiée et d'une flore favorisée par la faible profondeur d'eau et le linéaire important des berges du lac ; plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire y sont représentés. Les eaux oligo-mésotrophes* calcaires des plans d'eau permettent le développement d'une végétation benthique* à Characées* (*Habitat 3140*) formant des tapis émergents. Plus en bordure, une végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition, forme des groupements flottants de petit Nénuphar, de Nénuphar blanc et d'Utriculaires ou encore des groupements de grands Potamots, de petits Potamots et de Potamot nageant (*Habitat 3150*). Le lac et ses bassins en période d'étiage* et les étangs en assec* dégagent alors des vasières où peut s'exprimer une végétation annuelle des rives exondées* (*Habitat 3130*). Les rives boisées accueillent des hêtraies-chênaies neutrophiles* à Mélisse (*Habitat 9130*), et des frênaies-chênaies pédonculées sur argiles à Primevère élevée ou à Ail des Ours (*Habitat 9160*). Enfin, en périphérie du site, des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Habitat 6510*) sont encore présentes localement.

Le site abrite également de nombreuses espèces animales d'intérêt communautaire. Parmi les espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » nous pouvons mentionner : un mollusque, le Vertigo de Des Moulins, des papillons, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise, des poissons, la Bouvière et le Chabot commun, des amphibiens*, le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune et une chauve-souris, le Petit rhinolophe. De plus, plusieurs espèces inscrites à l'annexe IV sont bien représentées sur ce site : la Rainette verte, le Léopard agile, la Leucorrhine à large queue, et de nombreux Chiroptères comme le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion de Natterer, la Pipistrelle commune, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard roux et l'Oreillard gris.





- 1 Le lac de Madine pris en glace © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La Rémiz penduline, petit passereau paludicole, célèbre pour son nid en forme de bourse © JEAN-MARIE PONCELET



L'enjeu ornithologique du site

À mi-distance des grands étangs de Moselle à l'Est et des grands réservoirs de Champagne au Sud-Ouest, le lac de Madine constitue un relais de première importance pour l'avifaune aquatique. En période inter-nuptiale, ses capacités d'accueil en font une halte migratoire et un site d'hivernage pour près de 250 espèces d'oiseaux dont 60 sont inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». Classé Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage en 1998, le site peut accueillir à cette saison plus de 10 000 oiseaux d'eau, toutes espèces confondues, majoritairement des espèces communes, comme le Canard colvert ou la Foulque macroule.

Cependant, ce vaste plan d'eau s'impose aussi à l'échelle nationale comme l'un des secteurs les plus favorables à l'hivernage d'Anatidés septentrionaux peu communs, comme le Garrot à œil d'or, le Harle bièvre ou le Harle piette. Pour cette dernière espèce, la plaine de la Woëvre est le premier secteur d'hivernage français. En moyenne, 6 000 oiseaux d'eau hivernent sur le site en janvier, soit plus de 20% du total régional. Des espèces plutôt maritimes en saison hivernale, comme le Fuligule milouinan ou la Macreuse brune, sont des visiteurs réguliers. La Macreuse noire et l'Eider à duvet sont plus rarement observés. Le développement de la Moule zébrée, espèce exotique envahissante, procure une ressource alimentaire essentielle aux canards plongeurs dont l'hivernage progresse. Le lac de Madine est également un petit centre d'hivernage pour les Oies cendrées surtout mais aussi les Oies rieuses et les Oies des moissons ; il en est de même occasionnellement pour la Grue cendrée. De plus, le Pygargue à queue blanche est l'une des espèces hivernantes les plus remarquables et un adulte est fidèle au site depuis les années 2000.

C'est en période de migration que la diversité en oiseaux culmine. Le lac accueille alors un grand nombre de migrateurs réguliers de tous ordres, comme le Balbuzard pêcheur, la Grande aigrette, la Mouette pygmée ou la Guifette noire. La gestion du niveau d'eau des bassins permet d'obtenir, au moment opportun, des vasières favorables aux limicoles* de passage, en particulier à la Bécassine des marais.

Le temps aidant, l'avifaune nicheuse du lac se calque sur celle des grands étangs lorrains. Les Anatidés apprécient les nombreuses anses tranquilles aux eaux peu profondes et riches en végétation. Le Canard chipeau est l'un d'entre eux et le Garrot à œil d'or a déjà été trouvé nicheur, cas rarissime en France. La nidification du Blongios nain, du Busard des roseaux et de la Marouette poussin, trois espèces emblématiques pour la Lorraine, est probablement effective ; celle du Butor étoilé et de la Grue cendrée est une possibilité. Quant à la Sterne pierregarin, elle niche en petit nombre sur les îlots artificiels construits à son intention. La présence en roselière de la Gorgebleue à miroir et de la Locustelle luscinioïde est avérée et la reproduction de la première est prouvée.

Les milieux ouverts périphériques ont également leur intérêt ornithologique. Un couple de Cigogne blanche se reproduit régulièrement dans le secteur occidental, ainsi que le Faucon hobereau qui apprécie les bouquets de gros arbres pour nicher. La Pie-grièche écorcheur est encore bien présente. Enfin certaines prairies naturelles retiennent peut-être encore un ou deux couples de Tarier des prés, par ailleurs migrateur très régulier aux deux passages, mais cela reste à préciser.

Le Milan noir apprécie particulièrement les rives boisées et une dizaine de couples y font leur nid. Les chênaies hébergent bon nombre de Pics mar, ainsi que quelques couples de Gobemouche à collier.





- 1 Foulque macroule à l'envol © FABRICE CAHEZ
- 2 Mâle de Garrot à œil d'or © GILLES PIERRARD
- 3 Mâle de Canard siffleur © PATRICK DIEUDONNÉ

1	2	3

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Lac de Madine et étangs de Pannes » s'étend sur neuf communes, dont six sont meusiennes et trois meurthe-et-mosellanes.

L'activité touristique, importante en période estivale, notamment autour des bases de loisirs, est un enjeu économique important qui peut avoir une incidence sur les habitats naturels et les espèces du site. La fréquentation induite n'a en réalité que peu d'impact sur la faune et la flore, protégées par des zones tampons où les activités sont réglementées. Cette partition de l'espace permet de concilier harmonieusement activités humaines et protection de la biodiversité, même s'il convient de consolider dans le temps ce délicat équilibre. Par exemple, des zones de quiétude permanentes et, en hiver, temporaires, qui permettent le respect des exigences biologiques des oiseaux d'eau sont définies. La définition de ces zones résulte d'un compromis entre plusieurs contraintes, pêche et activités nautiques de loisir d'un côté, exigences écologiques des oiseaux, notamment en termes de dérangement, de l'autre. Malheureusement, la réglementation n'est pas toujours respectée par les utilisateurs du site.

Bordé par de nombreuses prairies humides, le lac de Madine fait l'objet d'une attention particulière dans la gestion de ces milieux à forte valeur patrimoniale. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gestionnaire de la réserve couvrant 1 735 ha, favorise une gestion durable, afin de maintenir le bon état de conservation de ces milieux remarquables. Deux troupeaux de chevaux rustiques Konik Polski, associés à des vaches de race Highland, assurent l'entretien naturel de ces prairies et participent à la gestion douce du site



Habitats représentés dans ce site

3130 3140 3150 6510 9130 9160

Espèces représentées dans ce site

1016 1060 1065 1134 1163 1166 1193 1303

Oiseaux représentés dans ce site

A001	A002	A003	A007	A021	A022	A023	A026	A027	A029	A030
A031	A034	A037	A038	A060	A068	A072	A073	A074	A075	A081
A082	A084	A089	A090	A092	A094	A098	A103	A119	A120	A121
A127	A131	A132	A133	A151	A157	A166	A176	A177	A190	A193
A195	A196	A197	A229	A236	A238	A272	A321	A338		

Documentation

ONCFS - LEFRANC J.-M. (2000)

